



DELIBERATION DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES N° 2024 – 06
Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 09 avril à 18 heures 00, le Comité de la Caisse des Écoles de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aléria sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI.

Nombre des membres afférents : 09

Présents : 07

Nombre de membres en exercice : 09

Représentés : 01

Absents : 01

Membres présents : FABIANI Pascale, FRATICELLI Ange – Joseph, MARCADAL Amandine, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, QUERCI Isabelle, SAEZ RICCIARDI Célia, VOLPI Cristel

Membres représentés : ETTORI-MORANDINI Barbara (Pouvoir à MARCADAL Amandine)

Membres absents : MACH Charlotte

Date de la convocation : 25 mars 2024

Date d'exécution : 11 avril 2024

Date de publication : 12 avril 2024

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR 2024

Le président rappelle que la création du budget annexe de la caisse des écoles d'Aléria a été approuvée par délibération du conseil municipal N° 2022 - 49 en date du 07 octobre 2022.

Ce budget est dressé conformément à la nomenclature M. 57.

Les règles du contrôle budgétaire auxquelles sont soumises les décisions de la caisse ainsi que les règles d'exécution des recettes et des dépenses sont celles qui sont applicables à la commune dont relève la caisse.

Les ressources de la caisse se composent notamment des subventions et des redevances des usagers dans le cadre des prestations qu'elle assure.

Les dépenses sont principalement des charges de personnels et d'achats.

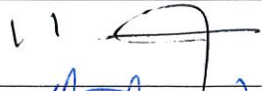
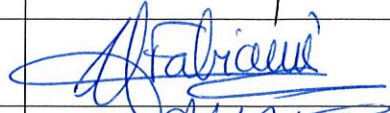






Le président soumet à l'approbation du Comité le projet de budget pour 2024 de la Caisse des Écoles qui s'établit ainsi qu'il suit :

DÉPENSES				RECETTES			
CHAP	ART			CHAP	ART		
11		Charges à caractère général	248 950,83 €	70		Produits des services, du domaine et ventes divers	95 000,00 €
	60611	Eau Assainissement	5 500,00 €		7067	Redevances Services périscolaires et Enseignement	95 000,00 €
	60612	Energie Electricité	9 000,00 €				
	60623	Alimentation	75 000,00 €	74		Dotations et Participations	469 110,00 €
	60631	Fournitures d'entretien	16 000,00 €		74748	Autres communes	445 110,00 €
	60632	Fournitures de petits équipements	7 000,00 €		747888	Autres	24 000,00 €
	60636	Vêtements de travail	2 300,00 €				
	6064	Fournitures administratives	1 600,00 €				
	6067	Fournitures scolaires	18 000,00 €				
	6068	Autres matières et fournitures	1 200,00 €				
	611	Contrats de prestation de services	21 000,00 €				
	615221	Bâtiments publics	8 440,00 €				
	6156	Maintenance	3 000,00 €				
	6161	Multirisques	1 600,00 €				
	6248	Divers	75 000,00 €				
	6251	Voyages Déplacements Missions	300,00 €				
	6262	Frais de télécommunications	4 000,00 €				
	627	Services bancaires et assimilés	10,83 €				
12		Charges de personnels Frais assimilés	325 000,00 €				
		TOTAL DÉPENSES	573 950,83 €			TOTAL RECETTES	564 110,00 €
						R002 Résultat reporté	9 840,83 €
		TOTAL BUDGET	573 950,83 €				573 950,83 €

* * *

Le comité, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le budget primitif pour 2024 de la Caisse des Écoles de la commune d'Aléria qui est établi uniquement en section de fonctionnement et qui est voté par chapitre.

Délibération CDE N° 2024 – 06 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR 2024

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI Ange-Joseph Pouvoir à	X				
FABIANI Pascale Pouvoir à	X				
QUERCI Isabelle Pouvoir à	X				
VOLPI Cristel Pouvoir à C. SAEZ RICCIARDI	X				
RAMAZOTTI Jeanne Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ Celia Pouvoir à	X				
ETTORI MORANDINI Barbara Pouvoir à A. MARCADAL	X				 Amandine MARCADAL
MACH Charlotte Pouvoir à A. MARCADAL					
MARCADAL Amandine Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président,

Ange-Joseph FRATICELLI

